

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

EXT19 EU

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

HELEXIA PERFORMANCE 2

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

MAYAUD Nicolas, Directeur Général

RCS / SIRET

| 8 | 3 | 1 | 0 | 4 | 0 | 9 | 7 | 7 | 0 | 0 | 0 | 1 | 7 |

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. OUVRAGES DE PRODUCTION D'ELECTRICITE A PARTIR DE L'ENERGIE SOLAIRE.	INSTALLATIONS SUR SERRES ET OMBRIRES D'UNE PUISSANCE EGALE OU SUPERIEURE A 250 kWc.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction de 7 ombrières de parking photovoltaïques sur le site de EINEA à EU dans le Département Seine Maritime (76260).

Situé sur la parcelle n°63, section AI - rue Lavoisier, il respecte le règlement d'urbanisme en vigueur de la zone Uf qualifiée de zone d'industries, d'artisanat, de commerces, de bureaux, services et d'installations à nuisance.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objet l'aménagement d'ombrières de parking photovoltaïques sur le site de l'entreprise EINEA, rue Lavoisier à Eu.

L'activité de l'entreprise est dédiée à la téléphonie. Actuellement l'entreprise possède un parking extérieur non couvert qui offre 540 places. Il s'agit d'un parking privé, qui n'est pas destiné à recevoir du public.

Le projet a pour but de couvrir le parking actuel, sans modifier la circulation et le nombre de places de stationnements existantes.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réparti sous plusieurs lots, détenus par différentes entreprises judicieusement pré-sélectionnées :

LOT 1 - Module / LOT 2 - Poste de Livraison / LOT 3 - Onduleurs / LOT 4 - SCADA / LOT 5 - Electricité / LOT 6 - Fondations / LOT 7 - Charpente / LOT 8 - Couverture.

#### ORGANISATION GENERALE DU CHANTIER

Une mission SPS et de contrôle technique spécifique au photovoltaïque sera contractée avec un bureau de contrôle. Un PGC dédié à l'ouvrage photovoltaïque sera établi en fonction des caractéristiques du générateur avant le début du chantier. Le CCTP établi pour la consultation des entreprises reprendra les exigences sécurités. Les risques liés au chantier ont été évalués de manière préliminaire et seront complétés avec le coordinateur SPS. Le mode de construction du générateur est planifié de façon à réduire un maximum la co-activité entre plusieurs corps de métier. Ci-dessous les étapes du chantier :

Mise en place des accès sécurisés / Préparation du terrain / Réalisation des fourreaux / Réalisation des fondations / Montage des ombrières / Pose des modules (approvisionnement par engin de levage adaptés) / Fixation des modules sur ombrières / Mise en place des chemins de câbles / Câblage des modules et mise à la Terre des masses / Pose et raccordement des boîtes de jonctions / Pose et raccordement du poste de transformation / Mise en place d'un éclairage adaptée / Réaménagement du site / Essais et test de performance / Mise en service.

L'ensemble des déchets générés seront évacués au fur et à mesure de l'avancement des travaux par les prestataires qui garantiront leurs traitements dans les filières agréées. Une attention particulière sera portée au nettoyage du chantier à chaque fin de journée.

RISQUES	CAUSES POTENTIELLES	MESURES GENERALES D'ELIMINATION OU DE REDUCTION DE TOUS LES RISQUES
ELECTRIQUE	VOISINAGE/OUTILLAGE DEFECTUEUX/CONSIGNATION/COACTIVITE/PLUIE/PRESENCE D'EAU	<b>MISSIONS</b> CONTRÔLE TECHNIQUE AGREE/SPS/AMO-MOE CONSUEL/CRAM INSPECTION DU TRAVAIL
CHIMIQUE	PRESENCE DE PCB SP6/PROJECTION D'HUILE/COACTIVITE	<b>DOCUMENTS</b> PGC/PPSPS/CCTP/DIUD/REGISTRE JOURNAL/PPRI
CHUTE DE PLEIN PIED	PRESENCE D'OBSTACLE/SOL GLISSANT/SOL IRRÉGULIER	PLANNIFICATION DES TACHES/PLAN D'ORGANISATION DU CHANTIER/ PLAN DE CONSIGNATION/PLAN DE CIRCULATION, DE STATIONNEMENT, DE STOCKAGE ET DE LEVAGE - CHARGEMENT - DECHARGEMENT
CHUTE DE HAUTEUR	TRAVAIL EN HAUTEUR/PRESENCE D'OBSTACLE/METEO	<b>PROCEDURES</b> HORAIRES DE TRAVAIL ADAPTE/REGLE D'HYGIENE/RANGEMENT ET NETTOYAGE QUOTIDIEN DU CHANTIER TRI DES DECHETS/EXERCICE DU DROIT DE RETRAIT/EVITER LA COACTIVITE/ORDICT APTITUDE MEDICALE DU PERSONNEL/HABILITATION/SENSIBILISATION
INCENDIE	DEFAULT DE L'INSTALLATION/MATERIAUX DEFECTUEUX/SOURCE DE CHALEUR/ PRODUITS CHIMIQUES/SOUDAGE/DEFAULT ELECTRIQUE/ENTRETIEN INSUFFISANT	<b>FORMATIONS</b> FORMATION DES OUVRIERS ET CHEF D'EQUIPE AUX GESTES ET POSTURES DE TRAVAIL
MANUTENTION LEVAGE	DIFFICULTE D'ACCES/APPAREILS DU GENERATEUR/COACTIVITE	<b>SIGNALÉTIQUE</b> ÉTIQUETAGE CONFORME/SIGNALISATION ET BALISAGE ADAPTES/ECLAIRAGE ADAPTE
ROUTIER	COMPORTEMENT DANGEREUX AU VOLANT/ANGINS DE CHANTIER/STATIONNEMENT/OBSTACLES TRANCHES IRRÉGULARITE DU SOL/COACTIVITE	<b>OUTILLAGE/</b> EPI ADAPTE/OUTILLAGE ADAPTE ET CONTRÔLE/BENNES A DECHETS/ <b>EQUIPEMENT</b> SIGNALÉTIQUE/BALISAGE ADAPTE
COUPURE/BLESSURE	OUTILLAGE MATERIEL/POINT CHAUD/COACTIVITE	
CHUTE D'OBJET	OUTILLAGE/DECHET/LEVAGE	
CONDITION CLIMATIQUES	FORTES CHALEUR/PLUIE/VENT/FROID	
BRUITS	TRAVAUX BRUYANT/OUTILLAGE ELECTROPORTATIF	
AMBIANCE ATMOSPHERIQUE	POUSSIERE/VAPEUR/AEROSOL/FUMEE	

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le suivi de l'installation sera confié à notre filiale **Hexiel**, en charge d'effectuer la gestion de l'ensemble de nos centrales photovoltaïques en exploitation.

Des points d'eau seront prévus afin de nettoyer l'installation et un contrat de maintenance sera mis en place avec une entreprise locale. Pour le dépannage ou la maintenance sur le matériel électrique, une entreprise spécialisée sera mandaté en fonction de ses références et de l'habilitation de son personnel. L'entreprise devra être en possession :

**D'une attestation Quali'PV valable / d'une habilitation électrique adaptée (obligatoire pour toute intervention en domaine électrique) / d'une habilitation pour travaux en hauteur (obligatoire dans le cas des ombrières) / Des EPI adaptés (obligatoires pour toute intervention sur le générateur).**

En cas d'intervention d'ordre électrique pour le dépannage du générateur, l'intervenant habilité sera chargé de la mise hors tension et de la consignation du matériel.

Un contrôle bi-annuel de l'installation électrique sera réalisé par une entreprise spécialisée et qualifiée dans le but de faire une maintenance préventive du générateur. Des relevés thermographiques seront également réalisés au maximum tous les deux ans sur le site.

La phase de démantèlement sera planifiée dans l'ordre inverse du montage afin de réduire au maximum tout risque pour le personnel intervenant : **Une installation de chantier sera mise en place pour interdire l'accès au public à proximité des travaux durant cette phase (mise en place d'un balisage adapté, de clôtures sur le périmètre du chantier et d'une base vie.) / Mise hors tension de l'ensemble du générateur jusqu'au plus près des modules (déconnexion du réseau, arrêt des onduleurs, déconnexion des boîtes de jonctions, déconnexion des chaînes de modules et VAT sur l'ensemble du générateur) / Mise en sécurité des intervenants (protections collectives et individuelles) / Démantèlement des locaux techniques par une entreprise spécialisée dont les intervenants sont habilités / Démantèlement du câblage de raccordement, des chemins de câbles et des boîtes de jonction / Démontage des modules et évacuation vers un stockage provisoire dans l'enceinte clôturée au fur et à mesure de l'avancement / Démontage des structures porteuses (ombrière) / Evacuation des déchets, fermeture de la base vie et du chantier / Démantèlement de l'installation de chantier.**

Le fournisseur des modules devra s'engager à récupérer les panneaux photovoltaïques et à les confier à une Association Européenne en charge d'un système de collecte et de recyclage proposant des solutions de traitement des déchets en conformité avec Directive DEEE pour tous les types de panneaux.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet détient le Permis de Construire n° 076 255 17 E0010 délivré par Monsieur le Maire de EU depuis le 4 septembre 2017.

Le projet étant situé dans le champ de visibilité d'un monument historique (Hôtel des évêques d'Amiens), un accord assorti d'une prescription a été émis le 28 août 2017 par Madame Courtois Laurine, Architecte des Bâtiments de France. Celle-ci porte exclusivement sur la nature des matériaux utilisés : ceux-ci devront être non réfléchissants à la lumière (matériaux mats ou prépatinés).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nb. ombrière	7
Largeur	11,93 m
Hauteur max/min	5,78 m / 3,23 m
Distance entre ombrière	4,55 m
Places parking	540
Places couvertes	476
Surface du parking	24 850 m
Surface d'emprise	6 750 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Adresse projet :  
rue Lavoisier

Commune projet :  
-76260- EU

Département projet :  
Département Seine Maritime

Parcelle projet :  
parcelle n°63, section AI

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 50°3'21.89"N

Lat. 01°25'13.97"E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe aux abords (633 mètres) du périmètre délimité de l'ancien Hôtel des évêques d'Amiens (monument historique). Un accord assorti d'une prescription a été rendu par les Architectes des Bâtiments de France. Les matériaux devront être non réfléchissants à la lumière.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe aux abords (633 mètres) du périmètre délimité de l'ancien Hôtel des évêques d'Amiens (monument historique). Un accord assorti d'une prescription a été rendu par les Architectes des Bâtiments de France. Les matériaux devront être non réfléchissants à la lumière.

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet a reçu des avis favorables de collaborateurs variés et soucieux de respecter l'environnement existant :

- Monsieur le Maire de Eu,
- La Mairie de EU,
- Les Architectes des Bâtiments de France.

Les ombrières ont été conçues aux fins de s'intégrer au mieux au sein de la commune et de respecter l'Ancien Hôtel des évêques d'Amiens, le monument historique situé aux abords de la parcelle concernée. Il répond aux exigences du règlement d'urbanisme en vigueur et respectera la prescription émise par les Architectes des Bâtiments de France. De plus, localisé sur un parking d'ores et déjà existant et dépourvu de végétation, aucun arbre ne sera retiré pour son implantation.

Ainsi et pour ces faits, le projet ne nous semble pas nécessiter d'une évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none"><li>- Arrêté de Permis de Construire,</li><li>- Avis des Architectes Bâtiments de France,</li><li>- Dossier graphique d'urbanisme,</li><li>- Plan des Monuments Historiques et Sites classés de la commune de EU.</li></ul>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à MARCQ-EN-BAROEUL

le, 31 AOUT 2017

Signature



HELEXIA PERFORMANCE 2

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus